

Beaujolois, occupait la terre de Riotier ; la famille de Montpeiroux en est descendue. Les Palatins étaient originairement de la famille des Chabeu. Leur nom venait de ce qu'ils tenaient le château à titre de châtelains pour les sires de Beaujeu ; ce nom s'est ensuite corrompu en celui de Palain.

En 1239, Jean de Dreux, comte de Brienne, vendit à l'Église de Lyon la seigneurie de Riotier, son mandement, sa châtellenie et tout l'hommage qui lui était dû. Il le tenait d'Alix de Mâcon, sa femme.

En 1422, Aimé de Talaru, archevêque de Lyon, fit renouveler le tenement de Riotier, c'est-à-dire le titre de ses droits et redevances.

En 1436, l'archevêque de Lyon se plaignit au Concile de Bâle du duc de Savoie qui s'était emparé de Riotier et le retenait.

En 1480, il y eut des différends de juridiction entre l'archevêque de Lyon et le duc de Bourbon, pour la terre de Riotier; le premier lança même un monitoire.

L'abbé JOLIBOIS,

Curé de Trévoux.

*La suite à un prochain numéro.*